



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R76-2026-284

PUBLIÉ LE 2 JUILLET 2026

Sommaire

DREAL Occitanie / Secrétariat général

R76-2026-07-01-00008 - DREAL OCCITANIE AS Subdélégation
régionale 2026 07-01 (7 pages)

Page 3

DREAL Occitanie

R76-2026-07-01-00008

DREAL OCCITANIE AS Subdélégation régionale
2026 07-01



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Affaire suivie par : Véronique VIALA
DREAL - Secrétariat général
veronique.viala@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 05 67 63 23 76

**Arrêté portant subdélégation de signature
de la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
aux agents de la DREAL Occitanie
Niveau régional**

La directrice régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de la
région Occitanie,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

Vu le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'État et de commissions administratives ;

Vu le décret du 27 mai 2026 portant nomination de M. Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2025 du préfet de région, préfet de la Haute-Garonne, fixant l'organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Occitanie ;

Vu l'arrêté du 6 février 2026 de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature, désignant Madame Laurence PUJO, directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Occitanie à compter du 1er mars 2026 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 juin 2026 du préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, portant délégation de signature à Madame Laurence PUJO, directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Occitanie ;

Arrête :

Article 1 - Subdélégation de signature est donnée par Madame Laurence PUJO, à :

- Monsieur Maxime CUENOT, directeur régional adjoint ;

Cité administrative - 1 place Emile Blouin - CS 10008
31952 Toulouse Cedex 9
Tél : 05 67 63 23 00
www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr

- Matthieu GREGORY, directeur régional adjoint ;
- Marie-Line POMMET, directrice régionale adjointe ;
- Madame Rachel PUECHBERTY, directrice régionale adjointe ;

à l'effet de signer dans les domaines d'intervention de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie, au nom du préfet de région, exception faite du point A-2-b-Concessions de logements.

Article 2 - La subdélégation de signature conférée par l'article 1 sera exercée selon les domaines suivants, par :

A) Personnel

A1 - pour la gestion administrative et financière des agents de la DREAL selon les modalités précisées dans la note d'organisation du secrétariat général :

- Monsieur Olivier ANDRIEUX, secrétaire général, Madame Elsa VERGNES, secrétaire générale adjointe, et Marylène FOURNIER, adjointe à la cheffe du département gestion des ressources humaines ;

A2 - pour la gestion des agents placés sous leur autorité hiérarchique (délégation limitée aux congés, RTT, récupérations spécifiques et autorisations d'absence tels que prévus par le règlement intérieur, ainsi que les ordres de mission temporaires sur le territoire national) :

- Mesdames et Messieurs Sabrina BOURNONVILLE, Marilyne CROVISIER, Marylène FOURNIER, Frédéric LE LOUS, Serge MEDARD, Ingrid TARQUIN, Véronique VIALA et Carole VOTTERO-KOOMEN ;
- Madame Paula FERNANDES, directrice de l'Appui Régional et Nicolas TRAVERS, son adjoint :
ainsi que :
- Mesdames et Messieurs Aurélie DEUDON, Sylvain JOBLON, Florence RUELLE et Franck TORRES-ARNAU ;
- Madame Claire PORTET, chargée de la Communication ;
- Messieurs Simon GARNIER, directeur des Risques Industriels et Thibault LAURENT, son adjoint ;
ainsi que :
- Mesdames et Messieurs Philippe CHARTIER, Agathe Flottes, Cécile GUTIERREZ, Cécile LEPAN et Florian VARRIERAS-;
- Madame Aurélie GEROLIN, directrice des Risques Naturels et Monsieur Jean-François DE GEYER, son adjoint ;
ainsi que :
- Mesdames et Messieurs Anne BEAUMEL, Amandine CABRIT, Pierre-Olivier DUBOIS, Aurélie ESCUDIER, Léa GERARD, Romain GRANZOTTO, Thomas JELIC, Patrice LAPERGUE, Pierre-Jakez LE DIRACH, Gabriel LECAT, Arthur MARCHANDISE, Julien MERCÉ, Maxime MONFORT, Eric MUTIN, Anne SABATIER et Céline VERNIER;

- Messieurs Paul JOHO, directeur des Transports et Christophe GAMET, son adjoint,

ainsi que :

- Mesdames et Messieurs Stéphanie BARBAGELATA, Olivier CALVET, Hervé DITCHI, François GHIONE, Michel JAURY, Nicolas LE BAIL, Soraya OQUAB, David RECOQUILLON et Patrice WANDROL, chefs ou adjoints aux chefs de départements ou de division à la direction Transports ;
- - Mesdames et Messieurs Bohalem BEGHENNOU, Nouredine BENIATTOU, Céline CALMELS, Frédéric CERDAN, Isabelle DONGAY, Antoine DROUOT, Mickael DRUBAY, Thierry GASULLA, Carinne LARRAT, Philippe LEGRAS, Alexandra MOROZ, Pierre PAGES, Franck PUAU, Anthony PECH, Julien SALVY et Cécile TOUYA, responsables de pôles ou d'unité à la direction Transports ou responsable adjoint de pôles ;
- Monsieur Vassilis SPYRATOS, directeur de l'Écologie et Madame Laure HEIM, son adjointe ;
ainsi que :
 - Monsieur Frédéric DENTAND et Madame Anne VUILLET, chefs de département ;
 - Mesdames et Messieurs Alexis BUCHET, Isabelle CAREL-JOLY, Paul CHEMIN, Gilles CROIZE-POURCELET, Hélène DAMIRON, Benoît MARS, Olivier REY et Pierre VINCHES, responsables de division ou d'unité à la direction Ecologie ou responsable adjoint de division ;
- Messieurs Rachid KOOB, directeur de l'Énergie et la Connaissance,
ainsi que :
 - Mesdames et Messieurs Clotilde BELOT, Christelle BOSC, Christine CRAMPE, Pauline BUFFARD, Nathalie BOY, Cécile DASSONVILLE, Yann DEFFIN, Alban FARUYA, Frédéric FERNANDES, Brahim LOUAFI, Stéphane MEDOUS et Sandrine RICCIARDELLA ;
- Monsieur Nicolas RASSON, directeur de l'Aménagement et Madame Juliette DELCAMP, son adjointe ;
ainsi que :
 - Mesdames et Messieurs Christelle CAPELLE, Loïc CARIO, Yoan CASSAR, Delphine JACOUD, Henri PELLIET, et Bénédicte POPIN-PECQUEUX ;
- Messieurs Laurent DENIS, chef de l'Unité inter-départementale de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, et Yannis ACCABAT, son adjoint ;
- Monsieur Pierre CASTEL, chef de l'Unité inter-départementale du Gard et de la Lozère et Isabelle SARACCO, son adjointe ;
- Madame Lusiane LE CAMPION, cheffe de l'Unité départementale de l'Hérault et Monsieur Florent ROUVIÈRE son adjoint ;
- Monsieur Yves BOULAIGUE, chef de l'Unité inter-départementale des Hautes-Pyrénées et du Gers et Élise LEVAILLANT-PECOITS, son adjointe ;

- Madame Caroline CESCION, cheffe de l'Unité Inter-départementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège et Monsieur Rémy CORTES, son adjoint ;
- Messieurs Frédéric BERLY, chef de l'Unité inter-départementale du Tarn et de l'Aveyron ;
- Monsieur Gautier DEROY, chef de l'Unité Interdépartementale de Tarn-et-Garonne et du Lot, et Stéphane ROCHE, son adjoint.

B) Responsabilité civile

- Monsieur Olivier ANDRIEUX, secrétaire général, et Madame Elsa VERGNES, secrétaire générale adjointe ;

C) Gestion du patrimoine

- Monsieur Olivier ANDRIEUX, secrétaire général, et Madame Elsa VERGNES, secrétaire générale adjointe ;

Article 3 - Subdélégation est également accordée, selon les modalités précisées dans les notes d'organisation :

A) pour les affaires relevant des attributions :

de la Direction Appui Régional, à :

- Madame Paula FERNANDES, directrice de l'Appui Régional et Monsieur Nicolas TRAVERS, son adjoint ;

de la Communication, à :

- Madame Claire PORTET, chargée de la Communication ;

du Secrétariat Général, à :

- Monsieur Olivier ANDRIEUX, secrétaire général, et Madame Elsa VERGNES, secrétaire générale adjointe ;
ainsi que :
- Mesdames et Messieurs Sabrina BOURNONVILLE, Marilyne CROVISIER, Marylène FOURNIER, Cécile GHIONE, Frédéric LE LOUS, Serge MEDARD, Ingrid TARQUIN, Véronique VIALA et Carole VOTTERO-KOOMEN ;

de la Direction Risques Industriels, à :

- Messieurs Simon GARNIER, directeur des Risques Industriels, et Thibault LAURENT, son adjoint ;
ainsi que :
- Mesdames et Messieurs Philippe CHARTIER, Cécile GUTIERREZ, Cécile LEPAN ;

de la Direction Risques Naturels, à :

- Madame Aurélie GEROLIN, directrice des Risques Naturels et Monsieur Jean-François DE GEYER, son adjoint ;
ainsi que :
 - Mesdames et Messieurs Amandine CABRIT, Pierre-Olivier DUBOIS, Léa GÉRARD, Gabriel LECAT, Julien MERCÉ, Eric MUTIN , Anne SABATIER et Céline VERNIER ;

de la Direction Transports, à :

- Messieurs Paul JOHO, directeur des Transports et Christophe GAMET, son adjoint, ainsi que :
 - Mesdames et Messieurs Stéphanie BARBAGELATA, Olivier CALVET, Hervé DITCHI, François GHIONE, Michel JAURY, Nicolas LE BAIL, Soraya OQUAB, David RECOQUILLON et Patrice WANDROL, chefs ou adjoints aux chefs de départements ou de division à la direction Transports ;

de la Direction Ecologie, à :

- Monsieur Vassilis SPYRATOS, directeur de l'Écologie et Madame Laure HEIM, son adjointe ;
ainsi que :
 - Monsieur Frédéric DENTAND et Madame Anne VUILLET chefs de département à la direction Écologie ;
 - Mesdames et Messieurs Alexis BUCHET, Isabelle CAREL-JOLY, Paul CHEMIN, Gilles CROIZE-POURCELET, Hélène DAMIRON, Benoît MARS, Olivier REY et Pierre VINCHES ; responsables de division ou d'unité à la direction Ecologie ou responsable adjoint de division.

de la Direction Énergie et Connaissance, à :

- Messieurs Rachid KOOB, directeur de l'Énergie et la Connaissance ;
ainsi que :
 - Mesdames et Messieurs Clotilde BELOT, Christelle BOSC, Nathalie BOY, Christine CRAMPE, Cécile DASSONVILLE, Yann DEFFIN, Alban FARUYA, Frédéric FERNANDES, Pauline BUFFARD, Brahim LOUAFI et Sandrine RICCIARDELLA ;

de la Direction Aménagement, à :

- Monsieur Nicolas RASSON, directeur de l'Aménagement et Madame Juliette DELCAMP, son adjointe ;
ainsi que :
 - Mesdames et Messieurs Christelle CAPELLE, Loïc CARIO, Yoan CASSAR, Delphine JACOUD, François LAMALLE, Henri PELLINET, et Bénédicte POPIN-PECQUEUX ;

des Unités Interdépartementales, à :

- Messieurs Laurent DENIS, chef de l'Unité inter-départementale de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, et Yannis ACCABAT, son adjoint ;
- Monsieur Pierre CASTEL, chef de l'Unité inter-départementale du Gard et de la Lozère et Isabelle SARACCO, son adjointe ;
- Madame Lusiane LE CAMPION, cheffe de l'Unité départementale de l'Hérault de l'Hérault et Monsieur Florent ROUVIÈRE son adjoint ;
- Monsieur Yves BOULAIGUE, chef de l'Unité inter-départementale des Hautes-Pyrénées et du Gers et Élise LEVAILLANT-PECOITS, son adjointe ;
- Madame Caroline CESCO, cheffe de l'Unité Inter-départementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège et Monsieur Rémy CORTES, son adjoint ;
- Monsieur Frédéric BERLY, chef de l'Unité inter-départementale du Tarn et de l'Aveyron.
- Monsieur Gautier DEROY chef de l'Unité inter-départementale de Tarn-et-Garonne et du Lot et Stéphane ROCHE, son adjoint.

B) en ce qui concerne le transport public routier de personnes et de marchandises et commissionnaires de transport :

- Messieurs Paul JOHO, directeur des Transports, Christophe GAMET, son adjoint et Patrice WANDROL, chef du département transports routiers, ainsi que :
 - Mesdames et Messieurs Olivier CALVET, Isabelle DONGAY, Michel JAURY, Alexandra MOROZ, Pascal POUYANNÉ et David RECOQUILLON, pour toutes autorisations ou licences qui permettent l'exercice des activités de transport de personnes ou de marchandises, ou des activités associées au transport, dans le cadre de la Loi d'Orientation des Transports intérieurs du 30 décembre 1982, et des textes pris pour son application ;

C) en ce qui concerne la maîtrise d'ouvrage des investissements routiers sur voirie nationale et opérations dont l'État est le maître d'ouvrage, y compris autoroutes et voies express :


- Messieurs Paul JOHO, directeur des Transports et Christophe GAMET, son adjoint, pour tous les actes nécessaires à la libération des emprises nécessaires aux projets routiers (acquisitions amiables, expropriations, occupations temporaires), à leur gestion ultérieure et à la gestion du domaine public routier national, à l'exclusion des arrêtés ordonnant l'ouverture des enquêtes préalables à la déclaration d'utilité publique et des enquêtes parcellaires et arrêtés de cessibilité, en application du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et du code de l'urbanisme et du code général de la propriété des personnes publiques ;
- Madame Soraya OQUAB et Messieurs François GHIONE, Franck PUAU et Frédéric CERDAN, pour tous les actes précédents.

Article 4 - L'arrêté de subdélégation de signature du 5 mai 2026 est abrogé.

Article 5 - La directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Occitanie.

Fait à Toulouse, le 1er juillet 2026

La directrice régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
d'Occitanie,



Laurence PUJO

Signature numérique 